

 à 	Les Dunes et habitats du haut de plage <i>Dunes, Végétations des laisses de mer et falaises avec végétation</i>
---	---

<p>Code N2000 / Corine :</p> <p>2110 / 16.21 2120 / 16.212 2130 / 16.222 2180 / 16.29 2190 / 16.31 à 16.35</p> <p>1710 / 1210 18.21 / 1230</p>	<p>Statut</p> <p>Habitats d'intérêt communautaire (Directive Habitats, Annexe I) Habitat d'espèces (Directive Habitats, Annexe II et IV et Directive Oiseaux)</p> <p>Milieux Dunaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Dunes embryonnaires ② Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria ③ Dunes côtières fixées à végétation herbacée (habitat prioritaire) ④ Dunes boisées du littoral atlantique ⑤ Dépressions humides intradunales <p>Autres habitats du haut de plage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⑥ Végétations annuelles des laisses de mer ⑦ Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques 	68 ha
<p>Description Localisation</p>	<p>Les dunes sont situées en grande partie au sein de la Réserve Naturelle (cordons isolant la lagune des Mattes de l'estran des Boucholeurs). Divers facteurs naturels sont susceptibles d'influencer l'état de conservation de ces dunes : recul du cordon dunaire (forte érosion localement), densification de la végétation herbacée en relation avec les populations des lapins de garenne présentes...</p> <p>Les laisses de mer sont localisées au sommet des estrans de l'Anse des Boucholeurs et de Fouras (débris coquilliers, animaux et végétaux en décomposition, riches en matière organique azotée). La végétation qui s'y développe forme la première ceinture de végétation des massifs dunaires (rôle important dans l'équilibre sédimentaire littoral). Les falaises avec végétation se présentent sous la forme d'une pelouse très discontinue au niveau de micro-falaises au sud de l'Anse de Fouras entre la Sauzaie et le Cadoret.</p>	
<p>Espèces végétales caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ① Chiendent ② Oyat ③ Laîche des sables, Raisin de mer, Cynoglosse des dunes * (<i>espèce endémique française, protégée au niveau national et inscrite à l'annexe II de la Directive habitats comme espèce prioritaire</i>) ④ Saule roux, Saule blanc ⑤ Potamot pectiné, Characées, Trèfle fausse-bardanne, Jonc strié <p>Pourpier de mer, Soude épineuse, Betterave maritime Criste marine. Statice de Dodart. Inule faux-crithme. Plantain corne-de-cerf</p>	
<p>Fonctions environnementales vis à vis de la faune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Reproduction : nidification du Pipit rousseline et du Petit Gravelot (dunes), reproduction du Pélobate cultripède (dépressions arrière-dunaires) <input type="checkbox"/> Alimentation : de nombreuses espèces de limicoles migrateurs et hivernants fréquentent les laisses de mer pour se nourrir d'invertébrés marins 	
<p>Facteurs défavorables / Problématiques de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La pollution des habitats littoraux par les hydrocarbures - Un déficit sédimentaire qui menace la régénération du cordon dunaire au Nord de l'Anse des Boucholeurs - La fermeture des milieux dunaires intérieurs en l'absence d'entretien de la végétation - La sensibilité des milieux arrière-dunaires (dunes boisées, dépressions intradunales) aux fluctuations de la nappe phréatique 	

Orientations de gestion favorables à ces habitats
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Préconiser la non intervention sur les cordons dunaires littoraux et les Falaises avec végétation ➔ Protéger les milieux dunaires littoraux et poursuivre la gestion pastorale des habitats dunaires intérieurs de la Réserve Naturelle d'Yves (dunes boisées, dépressions intradunales) ➔ Sensibiliser à la fragilité des milieux littoraux